

Le label Environnement de nos chantiers



« Tout concourt à adopter "l'Attitude Environnement" »

La nature même de nos réalisations, l'évolution de nos métiers, les exigences accrues de nos clients, l'attention croissante que portent les agences de notation à nos engagements à l'échelle de VINCI, mais aussi nos sensibilités personnelles en tant que citoyens... Tout concourt à adopter "l'Attitude Environnement".

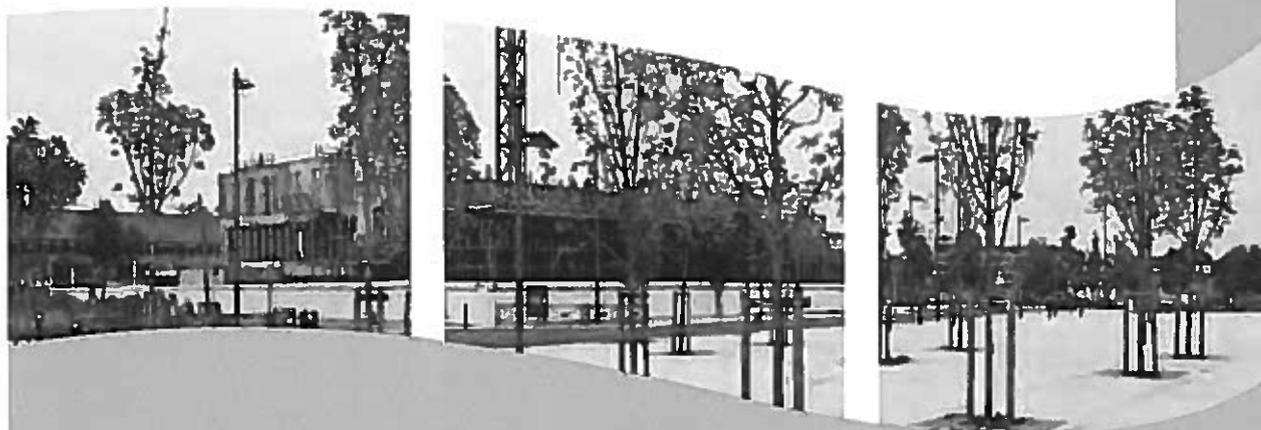


Nous habitons sur une planète dont les ressources sont limitées et nous avons la responsabilité de laisser aux générations futures un environnement préservé.

Nous allons devoir construire davantage mais autrement, en minimisant la consommation des ressources naturelles et la production de gaz à effet de serre, dès les phases de conception, puis durant tout notre chantier et enfin pendant toute la durée de vie des bâtiments et équipements que nous aurons réalisés.

Gérard Bienfait

Président de VINCI Construction France



Le label Environnement de nos chantiers

Investi dans une démarche environnementale, VINCI Construction France réalise des chantiers respectueux de l'environnement. Cet engagement se concrétise par le respect des **10 critères ATTITUDE ENVIRONNEMENT** qui sont basés sur les exigences réglementaires applicables, les référentiels de certification (ISO 14001-HQE...) et les bonnes pratiques observées sur nos chantiers.

10 Analyser la sensibilité du milieu



1 Triier les déchets dangereux des non dangereux



3 Avoir au moins une action en faveur de la limitation, de la réutilisation ou du recyclage des déchets



8 Limiter et adapter les nuisances sonores en fonction du voisinage du chantier



5 Ne pas rejeter d'effluents pollués sans traitement



4 Stocker les liquides dangereux sur rétention et à l'abri



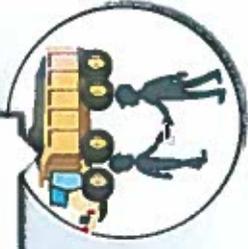
6 Disposer de kit anti-pollution et former les compagnons à leur utilisation



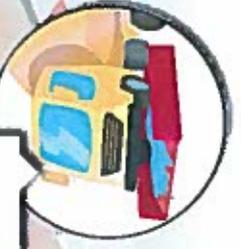
7 Limiter les nuisances dues à la poussière



2 S'assurer de la destination de nos déchets



9 Assurer la propreté du chantier et de ses abords



Obtention du label Attitude Environnement

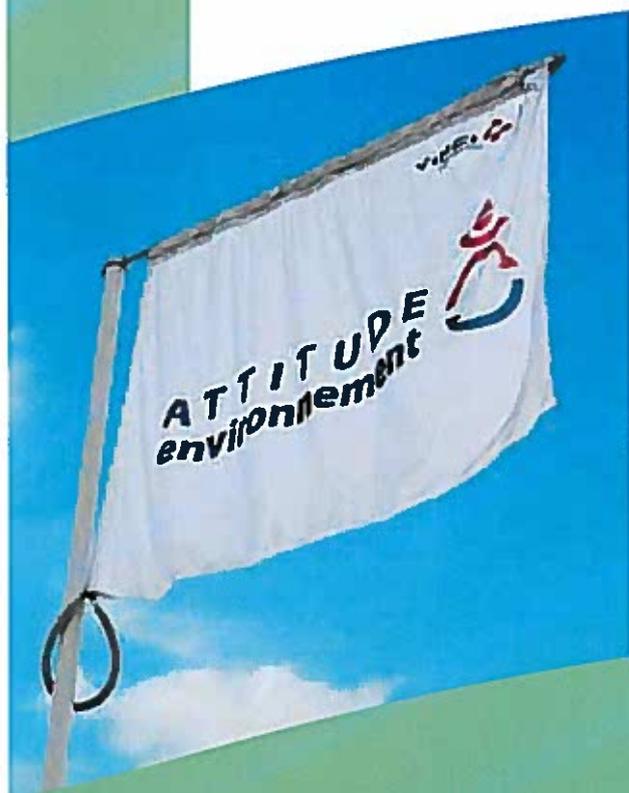
L'audit du chantier

Un questionnaire d'évaluation sert à contrôler la mise en place des actions. Il est mis en œuvre par un expert environnement dans le cadre d'un audit afin de valider si le chantier respecte les critères applicables pour être labellisé.

La garantie d'une construction durable

Le respect par le chantier des critères Attitude Environnement apporte à notre client la garantie d'un chantier respectueux de l'environnement.

Le chantier Attitude Environnement affiche son engagement sur le chantier au travers d'un drapeau.



Le respect de nos engagements

Des équipes formées

Pour garantir la bonne mise en œuvre de la démarche environnementale, une formation d'une journée est délivrée à chaque collaborateur (Etudes, Encadrement) et des sensibilisations sont réalisées sur le chantier pour les compagnons et sous-traitants.

La maîtrise de nos nuisances

La réalisation d'une analyse environnementale dès la phase Etudes, permet d'évaluer la sensibilité du milieu et d'identifier les risques environnementaux du chantier. De cette analyse découle la mise en place d'actions incontournables qui sont mises en œuvre sur le chantier.



Pour une construction durable, VINCI Construction France s'engage dans une démarche environnementale depuis les études des projets jusqu'à leurs livraisons



Les critères environnementaux sont systématiquement pris en compte sur l'ensemble de nos projets. Nous les adaptons selon le contexte. Par exemple, dans un milieu naturel, nous apporterons une attention toute particulière à la **protection de la biodiversité**.

Aussi, nous rencontrons de plus en plus des **terrains pollués** ; ces contraintes sont analysées très en amont ce qui nous facilite un aménagement sans difficulté majeure.

L'environnement est vraiment une opportunité qui nous conduit à concevoir des bâtiments qui s'intègrent à leur milieu.

D. Anfray – Chef de projet – ADIM IDF

Montage



La demande environnementale est très forte chez nos clients. Aussi, nous sommes force de proposition et même la devançons. Les évolutions techniques et technologiques sont extrêmement rapides en la matière et nos Bureaux d'Etude sont en veille et en recherche permanente pour apporter **les meilleures réponses aux demandes de labels et certifications**.

L'environnement est pour nous un atout majeur qui nous permet de nous différencier de nos confrères par la pertinence de nos solutions.

G. Beerli – Chef du service Etudes de prix – TRAVAUX DU MIDI

Études



Nous protégeons l'environnement sur nos chantiers en mettant en place plusieurs principes : la base vie est économe en énergie ; une cuve récupère l'eau de pluie ; les déchets sont triés et enfis ; nous privilégions des produits respectueux de l'environnement comme l'huile de décoffrage végétale.

Les relations avec les riverains sont particulièrement soignées : affichage, plans d'installation, boîte aux lettres de réclamations, réunions d'information, etc.

Nos équipes sont motivées à l'obtention du label Environnement et constatent que des gestes simples quotidiens contribuent à une démarche globale d'amélioration continue.

A. Allix – Ingénieur Travaux – SOBEA PICARDIE

Travaux

LES VRAIES RÉUSSITES SONT CELLES QUE L'ON PARTAGE

Sociam communication - 02 20 51 58 17 - Tous droits réservés Saléam - Photos Vinci - Papier recyclé - encre végétale 1% NATURE - contenu on
reversée au Conservatoire des Sites Naturels de France en compensation de l'empreinte environnementale générée par cette publication.

61, avenue Jules-Quentin
92730 Nanterre Cedex
Tél. 01 46 95 70 00
www.vinci-construction.fr



FRANCE

Janvier 2012